



Aider ne devrait jamais rimer avec précarité

Le collectif Je t'Aide lance la 10^{ème} édition de la Journée Nationale des Aidant.e.s sur la thématique de la précarité des aidant.e.s

#DesDroitspourAider

Paris, le 10 Juillet 2019

Perte de revenus, manque de ressources, exclusion sociale, burn out,... Des situations bien trop souvent rencontrées par les 11 millions d'aidant.e.s en France. Consulté.e.s par le **Collectif Je t'Aide**, les aidant.e.s ont voté pour que la précarité soit la thématique de la 10^{ème} Journée Nationale des Aidant.e.s, le 6 Octobre prochain. Cette journée sera l'occasion de s'informer, d'obtenir des conseils et des aides auprès de tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des aidant.e.s. Au-delà de ce rendez-vous national, ce sont toutes les régions qui vont célébrer cette journée de mobilisation au travers de centaines d'événements organisés partout en France.

Une précarité d'abord financière

25% des aidants ont dû s'absenter pour s'occuper de leur proche en moyenne 16 jours au cours des 12 derniers mois³

« *J'ai quitté mon travail [pour aider mon proche], je perçois 570 € par mois, plus de vacances, pas de voiture et ma santé qui décline, j'ai 58 ans* ». Ce témoignage en dit long sur la précarité financière des aidant.e.s.

Aider coûte cher. Même si le reste à charge varie d'une situation à l'autre, handicap, maladie, perte d'autonomie liée à l'âge, aider un proche engendre une pression financière sur les aidant.e.s. Le reste à charge moyen mensuel pour une situation d'accompagnement d'une pathologie neuro-évolutive de type Alzheimer s'élève à 1 000 €¹. Le baromètre CARAC avance que **66% des aidant.e.s dépenseraient 2 049 € en moyenne par an².**

Et cette précarité financière n'est pas dûe qu'au coût de l'aidance, elle est aussi liée à l'impact sur la vie professionnelle de l'aidant.e, qui peut tomber rapidement dans une spirale infernale : absentéisme, baisse de revenus, baisse des cotisations retraites, obligation parfois de s'arrêter de travailler, chômage, RSA...

Une précarité qui va bien au-delà de la question financière

La précarité des aidant.e.s dépasse de beaucoup les aspects économiques car les aidant.e.s doivent tenir sur tous les fronts : familial, personnel et professionnel, ce qui se répercute sur le manque de temps personnel et sur leur fatigue. Aider peut entraîner un sentiment de disqualification sociale, d'isolement et de rupture du lien social. Les situations décrites font état **d'un impact sur toutes les dimensions de la vie : Études, voyages, vie sociale, projection dans l'avenir, opportunités, mobilité, petits plaisirs, répit, les aidant.e.s subissent bien souvent une vie contrainte et moindre, en somme, précaire.**

"La précarité des aidant.e.s ne devrait pas exister à notre époque. Nous devons tout mettre en oeuvre pour que cela cesse et que l'aide apportée ne soit plus une contrainte" Claudie Kulak, Présidente du Collectif Je t'Aide

¹ France Alzheimer, Metis Partners, 2010: "Prendre en soin les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : le reste à charge".

² Baromètre 2017 de la Carac ; enquête réalisée du 22 février au 3 mars 2017.

³ Novartis-BVA 2008 : Les aidant.e.s familiaux en France.

